

Le bulletin de La Pierre

Bulletin Municipal n°16 - automne 2017

L'Édito du maire

Ce n'est pas sans émotion que je signe ce premier édit du Bulletin de notre village.

Le décès brutal de Jean-Paul nous a tous, au sein de la commune, durablement ébranlés. Par sa présence rassurante, sa proximité chaleureuse, sa compétence sur de nombreux fronts, il nous avait habitués à nous reposer sur lui pour la gestion avisée de notre village.

Reprendre son flambeau est, vous l'imaginez, une tâche bien difficile - mais je ne suis pas seul à la tête de la commune, et toute l'équipe municipale est plus que jamais mobilisée pour poursuivre le développement harmonieux et raisonné de La Pierre, suivant les traces que nous a laissées Jean-Paul.

Nous souhaitons œuvrer dans la continuité et dans la plus parfaite cohérence du projet que nous portons ensemble pour notre village depuis 2014, nous savons intimement que c'est le plus bel hommage à lui rendre et la plus belle manière de servir nos concitoyens.

Je conclus cet édit par les mêmes mots qu'employait Jean-Paul :
« Amicalement »,

Jean-Yves Gayet
Maire de La Pierre

Sommaire

Jean-Paul Durand : un homme d'exception	page 2
Des hommages tombés du ciel	page 3
Rythmes scolaires : on repart à zéro	page 4
Cantine : mangeons mieux bientôt !	page 5
Ma maison a un numéro	page 6
Dossier Lafleur : des avancées	page 6
La Pierre horizon 2018	page 7
Intercommunalité	pages 8 & 9
Déchets : je jette, tu jettes, nous jetons	page 8
La vie du village	page 10
La vie des associations	pages 11&12
Etat civil	page 12



Jean-Paul Durand : un homme d'exception

L'évocation de Jean-Paul Durand, c'est tout d'abord sa chaleur et sa bonne humeur derrière sa chevelure blanche.

Son « comment vas-tu ? » résonnait toujours de sincérité. Sa simplicité désarmante, pour un personnage public de son calibre, en a charmé plus d'un.

Un pied sur la montagne, un pied dans la vallée

Pendant de nombreuses années, Jean-Paul a navigué entre notre vallée du Grésivaudan, où il a installé sa famille dès 1973 - et les sommets des Hautes Alpes, si chers à ses yeux. La Pierre, La Grave, deux noms simples et évocateurs qui ont guidé ses innombrables allers et retours pendant quatre décennies. Tous ici, nous connaissions et comprenions son attachement profond aux sommets de La Meije.

La générosité en bandoulière

Si son cœur balançait entre la montagne et la vallée, sa générosité et son engagement en faveur de l'action publique pour nos deux régions ont été sans faille : dès 1983, Jean-Paul est élu comme conseiller municipal dans la liste conduite par Michel Perrin lors des élections municipales à La Pierre.

Ses premiers pas d'élus signent le début d'une longue carrière inlassablement tournée vers autrui : ses mandats à La Grave, dès 1995, en tant que maire, puis conseiller général des Hautes Alpes, ses nombreuses nominations à des postes à responsabilité en faveur de l'action publique (ou dans le milieu associatif) - qu'il cumulait en parallèle d'une belle carrière professionnelle, sont une preuve supplémentaire de son humanisme, son altruisme et son immense générosité.

Un maire chaleureux

Revenu à La Pierre en 2008, et élu en tant que maire, Jean-Paul a eu à cœur de préserver la qualité de vie de notre village, et son action engagée en ce sens porte ses effets aujourd'hui : notre village grandit certes, mais de façon harmonieuse et maîtrisée. Nous avons cette grande chance de vivre dans un environnement préservé, et nous le devons en partie à l'action visionnaire de Jean-Paul et de ses équipes municipales ces dernières années.

Sa grande humanité se traduisait aussi dans son grand souci de tisser du lien entre les gens et les générations, de promouvoir les liens ténus qui nous unissent lorsqu'on partage un même lieu de vie - sa présence constante à chaque événement de la vie de La Pierre et la proximité qu'il savait naturellement installer avec les habitants à tout instant était un atout précieux.

Se souvenir pour mieux avancer

Un pied dans la vallée, un pied sur la montagne, une fois parti, Jean-Paul a choisi de reposer au sommet, à La Grave.

« *Un pied sur la montagne* », le lâcher de ballons organisé lors de la kermesse de l'école ce 1er juillet est allé chatouiller les sommets au plus près de Jean-Paul.

Et pour conserver son « *pied dans la vallée* », La Pierre lui rendra hommage cet automne en plantant un arbre à son nom dans notre village. Cette cérémonie publique aura lieu au mois de novembre.

Puisqu'« à la Sainte Catherine, tout bois prend racine », nous enracinons le souvenir de Jean-Paul à La Pierre. Qu'il nous inspire pour le futur de notre village !



Elle est parfois drôle, la vie.

Le 1er juillet, lorsque les ballons se sont envolés dans une grande émotion parmi les nombreux Pierrois présents pour rendre hommage à Jean-Paul, ils se sont naturellement dirigés vers le sud, portés par un vent qui les emmenait loin de notre village.

Quelques jours plus tard, les petites cartes attachées aux ballons sont revenues jusqu'à La Pierre. C'est leur provenance qui nous a surpris : la première venait de Froges, mais les autres nous sont arrivées du Dévoluy, puis des Alpes de Haute-Provence, et enfin des Alpes Maritimes.

Dans notre esprit, la Grave, dans les Hautes-Alpes et si chère à Jean-Paul, n'était pas bien loin... Alors, comme un clin d'œil, on se plaît à croire qu'un ballon, porté par des zéphirs cléments, est sans doute arrivé jusqu'à La Meije.

Merci à Arlette, Brigitte, Ange, Sébastien et Julie d'avoir joué le jeu.

Des hommages tombés du ciel...

Le samedi 1er juillet 2017, la kermesse de l'école a cette année encore ensoleillé le village et rassemblé les Pierrois pour une journée de bonne humeur. Ne manquait à l'appel que Jean-Paul Durand, dont l'infatigable action en faveur de l'animation du village a toujours été appréciée... En sa mémoire, petits et grands participants à cette joyeuse journée ont été invités à un immense lâcher de ballons depuis la cour de l'école. Un moment de grande émotion pour tous, suivi de petites miettes qui sont revenues à La Pierre : vous les découvrirez ici.

« Le souffle du Saint Esprit et le souffle du vent de ce samedi 1er juillet viennent de m'offrir une grande émotion jusqu'aux larmes, cela me dit beaucoup de bonnes choses... Merci, cela prouve que dans le domaine spirituel l'Amour triomphe et triomphera toujours.

J'ai trouvé le ballon rouge dans mon jardin, accroché aux branches de mes groseilliers, à côté de l'école en construction qui va bientôt ouvrir en septembre...

Merveilleux GPS, alléluia ! »

Orlette, Froges. (38)



Je suppose que M^r Durand
devait être quelqu'un
de bien pour lui rendre
un tel hommage
M^r Baldasseroni Ange

« Bonjour !

Nous avons retrouvé
cette carte [...] le 20 juillet 2017 dans le massif du Dévaluy, sur les pentes sud-est du Grand Ferrand entre le Clas Ragnan et le Pas du

Quart, à une altitude de 2100m environ.

Le ballon et sa carte ont fait un beau voyage vers le sud depuis La Pierre !

Une belle manière d'honorer la mémoire de

votre ancien maire.

Salutations amicales, et bonne continuation à votre association [Les P'tits Pieds Rais] ».

Sébastien et Julie



« Je viens d'effectuer un séjour avec trois mules sur les balcons de la Meije. Quelle façon merveilleuse de camper dans ces plateaux et cirques glaciaires et découvrir les alentours de Besse et des Ecrins ! [...].

C'est au col de la Valette exactement vers « les prés nouveaux » où paissait un troupeau de moutons que j'ai trouvé ce message [...] dans ce si beau site.

Quelle émotion pour moi à la lecture de la carte accrochée où j'ai eu une pensée émouvante pour votre maire. Moi-même ayant perdu le mien dans ma ville de Montoux (Mr. Chabran, ancien maire) en début d'année, je salue votre belle initiative [...]. J'habite Montoux, ville qui a bien grandi et s'est développé [...]. J'espère que nous nous lierons, suite à ce ballon, avec toute ma sympathie »

Brigitte, Montoux (06)

Rythmes scolaires : un report à zéro !

TAP ou pas TAP ? C'était dans l'air depuis la nomination du nouveau gouvernement : le décret 2017-1108 du 27 juin 2017 rebat les cartes complexes de l'organisation des rythmes scolaires. Les élus de La Pierre, en collaboration avec le corps enseignant et les représentants des parents d'élèves, se sont saisis du dossier fin juin et ont pu avancer en un temps record : le TAP est donc supprimé à La Pierre dès septembre 2017. Détails et explications.

Si la mise en place du TAP dans les écoles de France - il y a trois ans— avait fait couler beaucoup d'encre, son enterrement se fait à la va-vite. Dès juin, la rumeur a couru que la réforme des rythmes scolaires vivait ses derniers jours : trop chère, pas toujours satisfaisante pour le rythme des enfants, pas toujours concluante sur les activités proposées ... il ne suffisait qu'un décret national pour qu'elle vacille irrémédiablement. A La Pierre, les élus se sont penchés rapidement sur ce dossier complexe et onéreux.

La remise en cause de cette organisation qui impacte les familles, tant au plan de leur organisation que sur leurs finances, ne pouvait se faire sans elles. Ainsi, les élus, enseignants et représentants des parents d'élèves ont travaillé de concert pour prendre une décision sur notre village. Courant juin, un questionnaire a été distribué aux familles Pierroises concernant leurs souhaits et contraintes pour la rentrée 2017. Si une majorité des familles s'est prononcée en faveur

d'un retour à la semaine des quatre jours dès septembre 2017 (voir l'encadré), elles votent aussi en faveur de la mise en place d'une garderie les mercredis matins, proposée à prix coûtant.

Un poids financier important

Sur ce dossier, l'objectif pour les élus est double : assurer un service auprès des familles qui ne pourront pas prendre leur enfant en charge les mercredis matin du fait d'un délai de mise en place de cette réforme très court, et conserver les emplois des agents municipaux, dont certaines avaient été recrutées spécifiquement pour la mise en place du TAP.

Il est utile de rappeler le poids financier qu'a constitué, pendant trois ans, l'organisation du TAP à La Pierre (voir encadré).

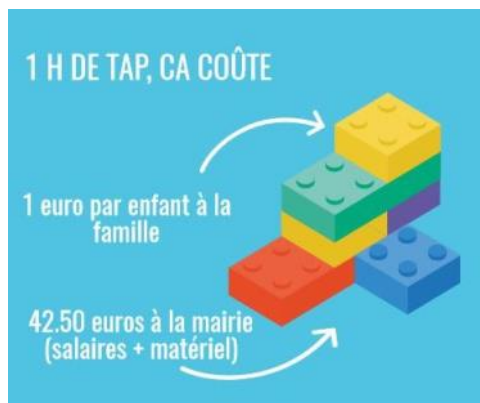
Une nouvelle garderie

Afin de s'adapter au mieux aux besoins des familles, la mairie a souhaité mettre en place - à titre expérimental - une garderie le mercredi matin. Elle permet,

en réorganisant l'emploi du temps des agents municipaux, de conserver ces emplois locaux sans diminution d'heures, et donc sans baisse de salaire. Deux agents municipaux seront donc affectés à la garderie du mercredi matin, qui prendra ses quartiers dans les installations de la garderie périscolaire et s'étendra jusqu'à la salle des fêtes. Ouverte dès 7h30 et jusqu'à 12h30, elle accueillera les enfants autour d'un programme d'animations préparé par les agents.

Le tarif est calculé au plus juste et se montera à 15€ par matinée et par enfant, dans la fourchette de prix d'un centre aéré ou chez une assistante maternelle. La mairie facture ce service aux familles au prix coûtant.

Le service de cantine ne sera pas assuré ce jour-là et les élus travaillent à conserver le bus de liaison jusqu'au centre de loisirs de Tencin pour les enfants concernés.



Famille, Dis-moi comment tu fonctionnes ...

47 questionnaires remis aux familles
43 questionnaires remplis et rendus à la mairie—un taux de retour de 91%, ce qui est exceptionnel du fait du délai très court !
71 enfants scolarisés à la rentrée 2017
62% des familles souhaitent un retour

à la semaine de 4 jours dès septembre 2017
15% dès 2018
23% souhaitent conserver le rythme actuel

Une majorité des familles s'est prononcée en faveur de la mise en place d'une garderie le matin

ET AILLEURS C'EST COMMENT ?

Champ-Près-Froges : retour à la semaine de 4 jours, la commune met en place une garderie provisoire et payante le mercredi matin et ce jusqu'aux vacances de Noël. Les familles doivent fournir des certificats de travail pour justifier l'inscription de leur enfant à ce service.

Laval et Tencin : pas de modification des rythmes scolaires cette année.

Attention centres de loisirs !

Gérés par la communauté de communes, les centres de loisirs du Grésivaudan ne modifient pas leurs horaires d'ouverture pour s'adapter aux éventuels nouveaux rythmes scolaires des 46 communes...



Cantine: mangeons mieux ... Bientôt !

Livrer chaque midi au bas mot une cinquantaine de repas chauds, sains et équilibrés aux écoliers Pierrois qui déjeunent à la cantine, c'est un exercice périlleux : tous les fournisseurs ne sont pas prêts à relever le défi ! Notre fournisseur va changer et La Pierre en profite pour affiner son cahier des charges au bénéfice de nos écoliers.

La quadrature du cercle : manger chaque jour chaud, équilibré, sain et pour un prix raisonnable... La société qui jusqu'à présent fournissait les repas de la cantine à La Pierre interrompt son service de liaison chaude : il est difficilement envisageable de proposer aux petits Pierrois des repas froids à la cantine chaque midi !

Trois communes bénéficiaient jusqu'à présent des services du même fournisseur (Champ, Froges et La Pierre) et doivent par conséquent réorganiser l'approvisionnement de leurs cantines.

Objectif petits gourmets

Champ-Près-Froges et La Pierre souhaitent lancer un appel d'offres en commun pour sélectionner un nouveau prestataire au 1er janvier 2018 : à cette occasion, les deux communes en profitent pour revoir le cahier des charges et renforcer l'aspect

qualitatif des déjeuners servis chaque midi à nos enfants.

Ainsi, notre village s'insère dans le courant national qui vise à promouvoir l'introduction de repas bio, locaux et de saison au quotidien (voir encadré).

Aménagements obligatoires

De moins en moins de fournisseurs proposent la livraison de repas en « liaison chaude », c'est-à-dire livrés déjà à bonne température sur le lieu de consommation : cela présente trop de contraintes logistiques, de temps et liées à l'hygiène.

Afin de permettre à nos enfants de manger chaud, il sera nécessaire d'équiper la cuisine de la salle des fêtes en conséquence : le prochain fournisseur de repas pourrait laisser du matériel adéquat en dépôt dans nos locaux, ou à défaut la cuisine devra être aménagée pour accueillir des fours et autres équipements.

Un dossier à suivre ...

J'ai mangé du panais bio à la cantine...

Si les menus élaborés avec des produits bio et locaux ne représentent que 2.7% de la restauration collective en 2014, les cantines scolaires tirent leur épingle du jeu : 75% des cantines françaises proposent des produits bio dans leurs menus en 2016. Attention, cela ne signifie pas que l'intégralité des repas est composé d'aliments bio, mais que ceux-ci intègrent discrètement mais sûrement les menus affichés aux portails des écoles.

Depuis 2015 à Grenoble, 50% des repas servis dans les restaurants scolaires de la ville sont bio—l'objectif est de passer à 100% d'ici 2020. D'autres villes se targuent de proposer 100% de bio à la cantine (Saint-Etienne, Mouans-Sartoux, Grande-Synthe)

Au-delà de l'effet de mode « bobo » bien loin de nos campagnes, l'introduction du bio et local dans les menus de nos cantines participe à l'éducation alimentaire des petits convives, ainsi qu'au maintien d'une agriculture de qualité et de proximité.

Et pour cela, il n'est pas nécessaire de manger du panais bio tous les jours à la cantine...



Ma maison a un numéro !

Depuis ce printemps, on a pu surprendre d'étranges conversations bourrées de chiffres et nombres en tout genre entre Pierrois : cela aurait-il un quelconque rapport avec le Loto ou les déclarations d'impôts ? Pas du tout ! Il s'agit de la numérotation des habitations au sein de notre village. Détails.

Au printemps 2017, chaque foyer Pierrois s'est vu attribuer une petite plaque rectangulaire de couleur bordeaux estampillée d'un nombre : vous l'avez peut-être reçue en mains propres, récupérée lors d'un dimanche de vote, ou simplement trouvée dans votre boîte aux lettres.

La numérotation des maisons est arrivée dans notre village : la mairie a procédé au recensement et au métrage de chaque propriété pour déterminer un numéro à apposer en

complément des adresses physiques et postales. Chaque numéro correspond à la distance entre la propriété et l'extrémité de chaque rue, ce qui explique pourquoi deux maisons voisines ne portent pas de numéros consécutifs.

Cela permet également l'implantation de nouvelles constructions entre deux parcelles existantes sans avoir recours à des numéros « bis », voire « ter ».

Bien que cette initiative ne corresponde à aucun impératif légal ou

réglementaire, les élus ont choisi d'offrir ces plaques aux Pierrois afin de faciliter l'accès aux maisons des services de secours et autres livreurs.

L'opération de numérotation et de fabrication des plaques a coûté environ 1000€, pris sur le budget municipal.

A l'avenir, la mise en place de toute nouvelle plaque sera à la charge des propriétaires.



Dossier Lafleur : Des avancées

Depuis l'hiver 2016 (bulletin municipal n°14), la mairie ne cède pas face à l'exploitation Lafleur, illégalement implantée sur notre commune : le procès initié il y a maintenant 3 ans suit son cours dans une bataille procédurale, fastidieuse et coûteuse pour notre village.

De nouveaux développements ont vu le jour : en mars 2017, de nouvelles infractions ont été constatées sur « l'exploitation » Lafleur. Brûlages sauvages de déchets, remblaiements des étangs, dépôts d'ordures en tous genres sont venus s'ajouter

à la liste déjà longue des infractions commises par cette entreprise. Les pompiers, puis la gendarmerie ont été appelés pour respectivement éteindre les feux et consigner ces délits...

Début juillet, trois arrêtés préfectoraux de cessation d'activité et d'expulsion ont été pris à l'encontre de Lafleur. Au-delà d'un rappel des obligations de nettoyage du site, les installations de criblage litigieuses ont été mises sous scellés, la société condamnée à une amende de 5000 € et une astreinte journalière de

1000 € tant que ces obligations n'étaient pas respectées.

Peine perdue, les scellés sur les installations ont été brisés dans les jours suivants, ajoutant alors une action juridique pénale à celles déjà en cours.

Alors que les dépôts de plainte et dossiers s'accumulent contre l'entreprise Lafleur dans les tribunaux, la mairie de La Pierre entend ne pas lâcher l'affaire : un dossier à suivre de près.

La Pierre horizon 2018 : lancement des travaux

Comme à chaque édition du bulletin municipal, il est utile de faire un point sur les différents chantiers qui affectent l'urbanisme et la croissance de notre village. 2018 verra le démarrage d'un certain nombre de nouveaux chantiers, nouvelles constructions et nouveaux foyers pour La Pierre. Pour autant et comme toujours, il n'est pas question d'urbanisation débridée et galopante : l'adage « *chi va piano, va sano* » correspond parfaitement à la politique de notre village.

Constructions sur Veaubonnais : en avant !

Après des années de discussions concernant la parcelle dite de Veaubonnais achetée par Bouygues, les plans définitifs sont enfin en bonne voie : ce sont une vingtaine de maisons individuelles, mitoyennes, et non plus des immeubles, qui sortiront de terre le long du chemin de Veaubonnais sur la zone AUa unique-ment.

Les élus sont parvenus à un résultat qui semble très qualitatif, tant pour les Pierrois actuels que les futurs habitants du village.

Ainsi, chaque parcelle de 500m² accueillera une maison de 100m² composée d'un rez-de-chaussée et d'un étage. Le bâti traditionnel a été prévu pour s'insé-

rer au mieux dans l'environnement existant, et les maisons seront implantées perpendiculairement au chemin afin de préserver des espaces verts et la vue sur le manoir.

Chaque maison sera équipée d'un garage et le « cône de vue » (espace sur la parcelle AUa non constructible pour préserver la vue du manoir) sera planté d'arbres fruitiers.

Les élus de La Pierre, l'architecte des Bâtiments de France, le service instructeur du Grésivaudan travaillent de concert avec les équipes de Bouygues dans une ambiance apaisée et constructive.

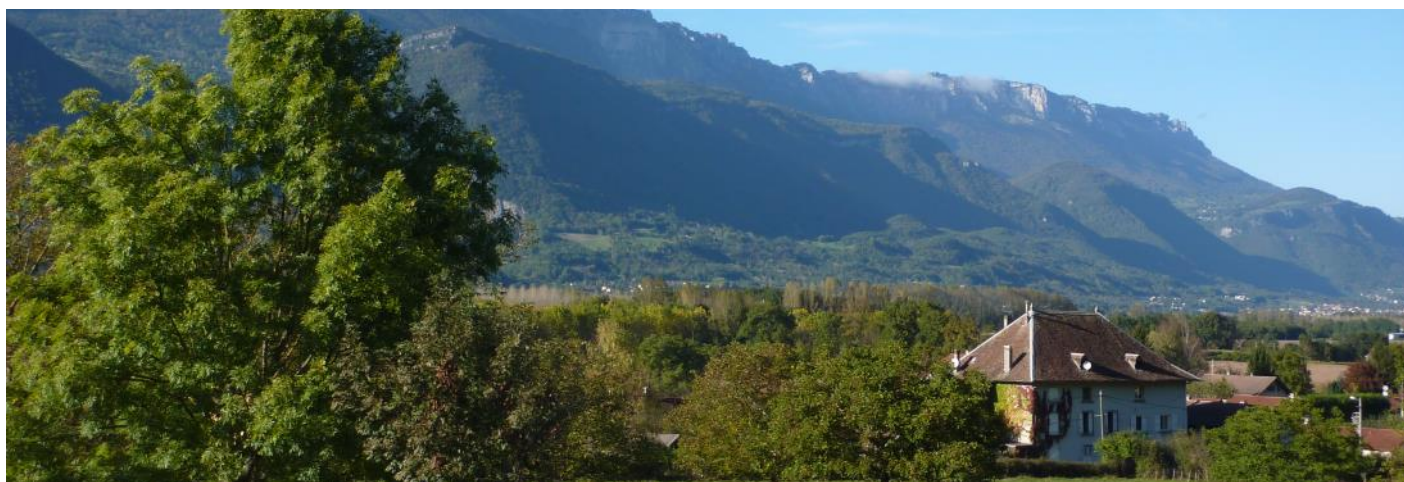
La zone AUB reste quant à elle, non constructible pour le moment.

La voirie, aussi

Si les premiers coups de pelleteuse interviendront courant 2018 sur la parcelle de Veaubonnais, la voirie du chemin fera elle aussi l'objet de travaux pour desservir au mieux ce nouveau quartier d'habitation : enfouissement des réseaux secs et humides, insertion de places de stationnement, insertion de candélabres et réfection de la chaussée.

La correspondance des deux calendriers Bouygues / mairie de La Pierre permet une mutualisation des moyens et un dérangement minimisé pour les riverains.

Ces éléments feront l'objet d'une réunion publique prévue dans les premiers jours de septembre à La Pierre.



Ramet : des maisons sous le manoir

Ce sont finalement 3 maisons qui sortiront de terre sur le chemin en Ramet, juste au-dessous du manoir. Tous les compromis de vente sont signés entre la mairie et les heureux propriétaires, et les permis de construire, tous très différents, sont actuellement en cours d'examen par la commission urbanisme de la mairie et l'architecte des Bâtiments de France qui veille au strict respect des règles applicables.

Les premiers travaux devraient démarrer au printemps 2018.

Ces nouvelles constructions seront en vis-à-vis de 4 à 5 nouvelles maisons avec jardins qui vont également voir le jour courant 2018, toujours sur le chemin en Ramet. Les premiers travaux de raccordement aux réseaux ont déjà démarré.

La Perrière : feu vert

Dès cet automne, les premiers travaux visant à construire 4 maisons à l'entrée du village, le long de la RD523, vont commencer.

Les demandes de permis de construire pour ces 4 maisons, toutes alignées au

fond de la parcelle, ont finalement reçu le feu vert de la mairie une fois en règle avec le PLU de la commune.

Durant les travaux, il est demandé aux Pierrois motorisés et circulant à proximité du feu de croisement avec la RD 523 d'être très vigilants : l'accès à ces logements se fera par un chemin qui desservira les parcelles et aboutira juste devant le feu, seule solution envisageable pour accéder à ces maisons ...

Intercommunalité : Le Grésivaudan prend

Des zones de compétence à géométrie variable ... C'est un peu l'histoire administrative de la France, entre régions, départements, intercommunalités et communes. Tour d'horizon des nouveautés qui concernent notre communauté de communes, Le Grésivaudan, dans le pilotage de dossiers d'envergure pour les 46 communes qui le composent.

L'eau qui coule de nos robinets sera bientôt sous la responsabilité totale de la communauté de communes : dès le 1er janvier 2018, Le Grésivaudan ajoutera une carte de plus à son éventail de plus en plus fourni de compétences en récupérant la gestion de l'eau et de l'assainissement auprès des communes.

Concrètement, ce changement de pilotage n'a pas d'incidence directe sur la vie quotidienne des Pierrois, mais permettra la mutualisation des investissements pour le réseau d'eau sur tout notre bassin de vie.

En effet, certaines communes mo-

destes au sein de l'intercommunalité ne sont pas toujours en mesure de programmer les dépenses nécessaires à l'entretien ou l'extension de leur réseau d'eau et assainissement, et ce changement d'échelle devrait être bénéfique pour l'ensemble des habitants du Grésivaudan.

Par ailleurs, cela permettra une harmonisation des prix de l'eau entre les différentes communes et sans doute une meilleure gestion du réseau d'eau dans son ensemble : plutôt que de gérer une mosaïque de petits réseaux, confier la gestion de l'eau et de l'assainissement au Grési-

vaudan permettra un maillage plus efficace sur le territoire.

Attention, turbulences

Cette prise de compétence est extrêmement rapide : 2018, c'est déjà demain ! Si cette obligation de transfert des compétences des communes vers les intercommunalités est prévue avant 2020, Le Grésivaudan a choisi de « devancer l'appel ».

C'est un large chantier, doublé d'un calendrier très serré, qui attend les équipes responsables au sein de la communauté de communes.

Et pour moi, ça change quoi ?

Normalement, pas grand-chose : le prix du m³ d'eau ne devrait pas beaucoup changer, et la mairie de La Pierre souhaite que la gestion quotidienne de notre réseau demeure sous notre responsabilité. Avoir des interlocuteurs et professionnels installés à proximité, qui de surcroît connaissent le réseau local sur le bout des doigts permettrait une bien meilleure réactivité sur notre village en cas d'urgence.



Déchets : je jette, tu jettes, nous jetons

Gérer et trier ses déchets, c'est bien - utiliser les déchetteries, cela devient un réflexe !

Le Grésivaudan modifie depuis cette année les modalités d'utilisation de ses points de dépôt (Crolles, Le Touvet, Saint Ismier et Saint Martin d'Uriage) : les utilisateurs doivent désormais présenter une carte à l'entrée, délivrée

gratuitement pour les particuliers sur demande auprès du Grésivaudan.

Par ailleurs, le dépôt de certains déchets (encombrants, gravats, plâtre, déchets verts et bois) par les particuliers est maintenant limité à un dépôt annuel gratuit de 30m³, soit l'équivalent d'un container. Les déchets recyclables, cartons, papiers, piles, ne sont pas limités

et resteront gratuits quel que soit le volume déposé.

Pour limiter les dépôts sauvages qui souillent notre environnement, il est facile d'apprendre à composter une partie de ses déchets et aussi utiliser les **recycleries locales** (voir encadré).

+ d'infos : www.le-gresivaudan.fr

Du poids et des compétences !

Objectif zéro déchets

Le Grésivaudan organise cet automne une grande opération "**Je réduis mes déchets avec Le Grésivaudan !**", un grand programme de sensibilisation à la réduction des déchets à destination des habi-

tants du territoire : un groupe de 30 familles volontaires sera accompagné pendant un an par Alex, la coach écogestes déchets du Grésivaudan. Les objectifs : moins jeter, mieux trier et consommer malin au quotidien.

Tentés ? Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 30 septembre 2017 :

www.le-gresivaudan.fr

alex-coach-dechets@le-gresivaudan.fr

L'économie circulaire en vrai : les recycleries du Grésivaudan

« Economie sociale et solidaire », cela sonne comme de la langue de bois et pourtant, ce concept trouve des applications très concrètes dans notre vallée : avec le coup de pouce du Grésivaudan, deux recycleries ont ouvert cette année à proximité de notre village.

R' de Récup : Céline Mirabé a pris possession du 90, rue de la Ganterie à Pontcharra et a transformé l'ancienne usine Viscamine en lieu de chine poétique et créative, s'approvisionnant uniquement sur des dons (meubles, objets, livres, vêtements ...).

R' de Récup réussit le tour de force d'être à la fois une grande brocante charmante et de permettre l'insertion professionnelle de publics en situation précaire en leur fournissant des emplois.

On y rajoute le sourire de Céline et ses équipes et on aura vite fait d'y dépenser quelques euros...

Le plus : R'de Récup s'installe directement dans les déchetteries locales pour récupérer les affaires devenues inutiles ou encombrantes.

Contact : www.rderecup.com et sur Facebook

Grésy : l'association a tissé un mailage serré dans le Grésivaudan et propose deux boutiques (Le Touvet et Tencin) alimentées par de multiples dons en vêtements et objets d'occasion. Les emplois générés par cette activité de recyclage sont destinés à un public en réinsertion.

Le plus : les bennes de collecte estampillées « Grésy » sont présentes partout ! Impensable désormais de jeter le moindre chiffon à la poubelle.

Contact : www.gresy.fr et sur Facebook



Concours cuisine locale : tous des " Top Chefs " ?

Le Grésivaudan relaie le concours de cuisine « Cuisinez local ! » organisé par l'association Isère Food Festival et qui donne un coup de pouce à la cuisine locale avec ses produits et terroirs.

Pour y participer, c'est simple : il faut partager sa recette favorite à base de produits locaux et témoigner de votre attachement gustatif à notre territoire riche en saveurs !

Qui sait, le prochain Jérémie Izarn est peut-être Pierrois ?

Toutes les modalités de participation sont détaillées sur le site internet dédié : www.iserefoodfestival.com

Attention, clôture des inscriptions le 10 septembre 2017 !



La vie du village

La Pierre n'est certes pas une métropole mais il s'y passe toujours quelque chose ! De nouvelles têtes en nouveaux services, faites passer l'info !

BÉATRICE GODINHO : UN NOUVEAU VISAGE DANS L'ÉQUIPE MUNICIPALE

Depuis le 2 avril 2017, Béatrice Godinho a rejoint l'équipe municipale comme conseillère suite au décès de Jean-Paul et à la nécessaire réorganisation du conseil municipal. Béatrice a 50 ans et habite la commune depuis 17 ans. Infirmière de profession, c'est son tout premier mandat : à l'unisson du reste de l'équipe, elle souhaite œuvrer pour poursuivre le projet engagé par Jean-Paul au bénéfice de notre village. Béatrice épaulera les élus sur les dossiers ayant traités à la petite enfance et la scolarité.

Suite à la recomposition du conseil municipal et l'élection de Jean-Yves Gayet comme maire, Christiane Charles prend le poste de 1er adjoint, Eric Jacob devient 2ème adjoint et Pierrick Doriol 3ème adjoint.

L'UNIVERSITÉ INTERCOMMUNALE GRÉSIVAUDAN (UICG)

L'UICG permet à tous d'accéder à la connaissance, de faire partager la culture, de favoriser l'épanouissement personnel dans une ambiance conviviale.

Curieux de découvrir de nouveaux domaines, ou accroître vos connaissances dans les domaines des arts, lettres ou sciences, les cours de l'UICG sont ouverts à tous sans limite d'âge. Aucun prérequis n'est demandé pour participer et aucun diplôme n'est délivré, il n'y a ni évaluation ni contrôle.

Les formations sont dispensées par des enseignants et spécialistes enthousiastes, pour la majorité issus de l'Université.

Les cours de l'UICG sont répartis dans 25 communes du Grésivaudan, de Barraux à La Tronche, de Saint Pierre d'Allevard à Saint Martin d'Uriage.

L'UICG organise une matinée de découverte le samedi 23 septembre 2017 de 10 h à 13 h à l'Espace Aragon à Villard Bonnot.

Renseignements et inscriptions :

www.uicg.fr

PERMANENCE FRANCE ALZHEIMER

Le saviez-vous ? En partenariat avec les autorités publiques, l'association France Alzheimer a ouvert une permanence mensuelle à la maison des Territoires à Bernin. Parce qu'un malade, c'est toute une famille qui a besoin d'aide, les bénévoles de France Alzheimer accueillent, écoutent, informent et accompagnent les familles au travers d'actions ayant pour objectif commun de permettre à chacun de mieux vivre la maladie au quotidien.

Cette permanence mensuelle est ouverte à toutes les personnes, accompagnants ou malades, qui souffrent des conséquences de la maladie (ou d'une maladie apparentée), tous les 3^{ème} jeudis du mois de 14 h 30 à 17 h 00.

Entretiens individuels avec ou sans rendez-vous avec Christiane Raeymackers
06.33.93.47.08.

Maison du Département – 71 chemin des Sources – 38190 Bernin

KIDDYCRÈCHE

La micro-crèche bio de 10 places ouvre bientôt ses portes ! Le calendrier de la construction n'ayant pas (ou peu) pris de retard, Kiddycrèche prévoit d'accueillir ses premiers petits pensionnaires dans le courant de l'automne 2017.

Renseignements : www.kiddycreche.fr

ALERTE SÉCHERESSE

Depuis le 18 juillet 2017, le Préfet a placé notre département en alerte sécheresse. Aussi et jusqu'au 30 septembre 2017, il est interdit aux habitants de :

Laver ses voitures hors stations professionnelles,

Remplir sa piscine de plus de 5 m³

Arroser les pelouses, espaces verts et jardins d'agrément, entre 6h à 20h.

Informations : www.isere.gouv.fr



La vie des associations

LES P'TITS PIEDS ROIS

Après une année encore haute en couleurs entre un carnaval bruyant et festif, et une kermesse riche en émotions et en soleil, Les P'tits Pieds Rois repartent en fanfare. Soyez attentifs à la rentrée, l'association sera présente pour accueillir parents et enfants !

Le **dimanche 17 septembre 2017**, rendez-vous dans la cour de l'école pour la brocante organisée par l'association. L'Assemblée Générale est programmée pour octobre, et le programme d'animations suivra !

Informations :

lesptitspiedsrois@gmail.com

L'OMBRE DE L'HISTOIRE

Dimanche 21 mai dernier, L'ombre de l'Histoire organisait la 14^{ème} édition du Salon du Livre de La Pierre. Cet événement apprécié des baladeurs, lecteurs occasionnels ou bien inconditionnels a rassemblé cette année encore une trentaine d'auteurs d'horizons différents. Un beau succès !

Un bel hommage a été rendu à Jean-Paul Durand, maire de notre village de 2008 à 2017, pour le soutien et la confiance qu'il avait accordés à L'ombre de l'Histoire.

Pour les Journées du Patrimoine, l'ombre de l'Histoire s'associe à l'Association Nationale des Anciens du Maquis du Grésivaudan (ANAMG) et proposera une exposition consacrée à la Résistance le temps du week-end.

Rendez-vous les samedi 16 et dimanche 17 septembre 2017 de 14h à 18h pour (re)découvrir les pans vibrants de notre histoire locale.

Maison des Maquis
rue de la Montagne
38660 Le Touvet

L'AGV LA PIERRE

Le 24 juin dernier, le spectacle de fin d'année venait clôturer une année de gym, mais voilà que les vacances se terminent et voici bientôt la rentrée de toutes les activités Gym pour les petits et les grands !

Les cours adultes démarrent le 11 septembre :

Pilates le lundi à 18h45

Tonic le lundi à 20h

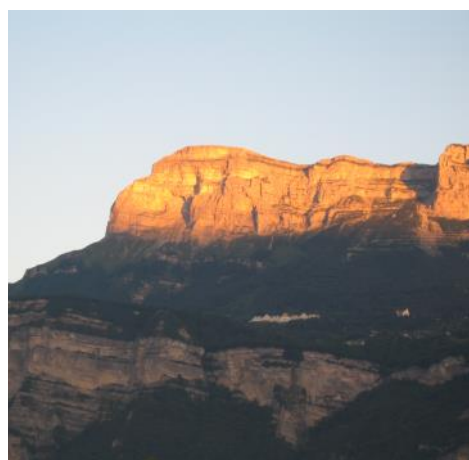
Acti'March le mardi de 9h à 10h15

Zumba le jeudi à 18h45

Entretien le jeudi à 19h55 avec une nouvelle animatrice

Gym adaptée le vendredi 8h50

La gym cirque des enfants démarre le 5 septembre



La vie des associations

4 - 6 ans - Mardi de 16h30 à 17h30

6 - 8 ans - Jeudi de 16h30 à 17h30

Les inscriptions se feront sur place au 1er cours. Les enfants doivent avoir une tenue vestimentaire adaptée et

marquée à leur nom : short, survêtement, tee-shirt, chaussons de gym ou baskets, ainsi qu'une gourde d'eau.

Merci d'éviter les boucles d'oreilles pour les filles et attacher les cheveux longs.

Renseignements et inscriptions

Nicole Durand présidente :

06 08 51 84 47

Danielle Perrin secrétaire :

04 76 45 63 51

gvlapierre@aol.com



L'état civil

NAISSANCES

Victor Bîrsan, le 4 février 2017

Corentin Ducki, le 7 février 2017

Maïwenn Jullien, le 25 juin 2017

Noam Barontini, le 1er août 2017

DÉCÈS

Charles Morand, le 9 février 2017

Jean-Paul Durand, le 10 février 2017

Gérard Bellin, le 3 avril 2017

Marie Guillon, veuve Raffin-Peyloz, le 18 juin 2017

Maurice Raffin, le 12 juillet 2017

MARIAGE

François Briançon-Marjollet et Marie Appasamy,
le 29 avril 2017



Directeur de la publication :

Jean-Yves Gayet

Ont collaboré à ce numéro : Toute l'équipe municipale, C. Weber/Uppercase, D. Perrin, A. Gonzalvez, C. Perrin.

Crédit photo :

T. Placette, C. Weber, les associations Pierroises.

Tiré à 230 exemplaires